

# LA DÉPÊCHE

SPPCEM (FNEEQ/CSN)

volume 38, numéro 5 - 8 avril 2026

## TO PRINTEMPS



Valérie Blanc  
Nicolas Chalifour  
Catherine Elliott-Ledoux  
Nathalie Ethier  
Phyllis Katrapani  
Philippe Maurice  
Julia Pawlowicz  
Yves Sabourin  
Alec Serra-Wagneur  
Matthew Wolkow

## OR NOT TO PRINTEMPS

# ICONOGRAPHIE

Matthew Wolkow, Cinéma et communication

**E**n toute sérendipité, voici quelques fragments d'un bestiaire photographique de 2025. Tout a commencé avec un chat à une fenêtre à Mexico, suivi d'un épervier de Cooper rencontré au coin de Ch. Chambly et Saint-Charles, jusqu'à un perroquet vert et jaune qui assistait à une projection de cinéma expérimental à Winnipeg pour conclure l'année. Toutefois, malgré mes efforts pour compléter mon bestiaire, je n'ai pas encore rencontré de dindons urbains. Peut-être en aurais-je l'occasion en 2026 ? Je l'espère. Or, quel lien entretiennent ces photos avec notre mouvement syndical ? La réponse courte : aucun. La réponse longue à la page 14 ◀



# PARCE QUE LES LUTTES SONT LOIN D'ÊTRE TERMINÉES

Phyllis Katrapani, Présidente

**A**ux quatre coins du Québec, la semaine du 23 mars au 1<sup>er</sup> avril a été marquée par les actions du mouvement « Le communautaire à boutte », mouvement national de grève et de revendications du milieu communautaire, né à Shawinigan l'automne dernier. Alors que les crises se multiplient (itinérance, insécurité alimentaire et logement) et que les inégalités se creusent, les demandes aux groupes communautaires déjà mis à rude épreuve et sous pression, sont de plus en plus importantes. Le sous-financement chronique auquel font face ces organismes entraîne plusieurs conséquences délétères. Non seulement il mène à des trous de service faute de personnel, compromettant ainsi leur mission, mais les personnes qui y œuvrent (en grande majorité, des femmes) doivent composer avec le surtravail, sans parler de la détresse professionnelle. Le budget québécois 2026-2027 confirme, encore une fois, que la lutte contre la pauvreté et les inégalités socioéconomiques est le cadet des soucis de ce gouvernement austéritaire. Selon le Collectif pour un Québec sans pauvreté, « depuis 2018, le gouvernement n'a mis en place aucune mesure structurante capable de rehausser le niveau de vie des personnes en situation de pauvreté. Le quatrième Plan de lutte contre la pauvreté (juin 2024) contient presque quatre fois moins d'investissements que le plan précédent. La réforme de l'assistance sociale (automne 2024), quant à elle, est financée à même les coupes dans les prestations des familles monoparentales avec un enfant d'âge préscolaire et celles des personnes âgées de 58 ans et plus. C'est un échec sur toute la ligne. »



La semaine a aussi été marquée par des grèves étudiantes. À la suite de l'appel à une semaine de grève et d'actions contre l'austérité, de la Coalition de résistance pour l'unité étudiante syndicale (CRUES), ce sont plus de 55 000 personnes étudiantes qui ont dénoncé les coupes en éducation, la destruction du filet social québécois, l'abandon des services publics, la précarité grandissante, les nombreux projets de loi antisyndicaux.

Le printemps est chaud. Nous sommes toujours en lutte, aujourd'hui comme demain. Ce sont nos combats, pour notre avenir et celui de nos enfants, pour nos conditions de vie et de travail, pour notre système d'éducation et de santé, pour nos droits également. Il est temps de sortir de l'hiver, de retrousser nos manches, de prendre l'air et la rue, scander des slogans haut et fort, tout faire pour protéger notre société et notre démocratie. La CAQ ne le fera pas pour nous.

Pour terminer, rappelons la proposition qui a été adoptée à la majorité lors de notre assemblée générale de mars dernier.

*Le SPPCEM exige du gouvernement en place :*

- t) l'abandon des projets de loi autoritaires, liberticides et antisyndicaux actuellement à l'étude, notamment PL 1, PL 3, PL 9, PL 13 et le retrait des lois 14 et 28 ;
- tt) un réinvestissement massif dans le filet social, incluant, dès ce printemps, la levée des restrictions budgétaires pour les collèges et un réinvestissement qui annule l'effet des compressions de la dernière année en vue de l'année scolaire 2026-2027.

Le SPPCEM mandate le comité exécutif pour organiser un vote de grève sociale, conditionnelle à une adhésion large, et à exercer le 1<sup>er</sup> mai lors d'une assemblée générale de grève tenue le lundi 13 avril en soirée.

Le SPPCEM demande aux autres partis politiques québécois :

- t) de s'engager à retirer les projets de loi autoritaires, liberticides et antisyndicaux, et à réinvestir massivement dans le filet social québécois dès le début d'un nouveau mandat ;
- tt) d'appuyer les mouvements syndicaux, communautaires et citoyens dans leur lutte pour la justice sociale.

Bon printemps ! ◀

# VERDIR ENSEMBLE LES TÉNÉBRES

Nicolas Chalifour, V.-P. information et communications

**L**e 15 avril prochain, la première Journée institutionnelle sur la transition socioécologique (JITSE) du CEM se tiendra au campus de Longueuil. Cette journée est le fruit d'un travail acharné que des personnes issues de tous les corps d'emploi du collège (le soutien, les professionnel·les, les professeur·es et la direction) ont amorcé il y a plus d'un an. La conception et la réalisation d'un projet d'une telle ampleur a nécessité plusieurs dizaines d'heures de réflexion et de discussion en comité et un intense labeur de l'ombre de la part de plusieurs de nos enthousiastes collègues de la direction des Affaires étudiantes et communautaires en tout premier lieu (Maya de Cardenas, Joëlle Vachon et Bruno Jobin), mais aussi de la direction du Développement institutionnel (Gaëlle Leruste), de la direction des Ressources matérielles (Judith Breton) et de la direction des Études (Janie Martel et Vincent Duchesne). Le travail et l'engagement depuis la première heure de notre compatriote professeur et coordonnateur au département de Soins infirmiers, Philippe Maurice, doivent également être soulignés.

Il ne faut cependant pas oublier qu'avant que ces vaillant·es membres du comité organisateur se soient mis au travail, beaucoup d'efforts avaient déjà été investis par de nombreux professeur·es, tout particulièrement celles et ceux œuvrant au sein du comité Environnement du SPPCEM, d'abord pour s'assurer que le Plan stratégique du collège comporte de véritables objectifs sur le plan de la transition socioécologique (voir les objectifs 2.2, 5.1, 5.2 et 5.3 ci-contre), puis, ensuite, pour que l'idée d'une journée institutionnelle dédiée à cet enjeu capital fasse son chemin. Bien entendu, rien de tout cela n'aurait été possible sans l'aval précoce et la volonté clairement exprimée d'Hélène Bailleu, notre Directrice générale, de faire passer notre collège de la parole aux actes sur ce front.

Cette première Journée institutionnelle sur la transition socioécologique, qui fait déjà l'envie et stimule l'imagination de nombreux autres collèges du réseau, constituera un moment fort et déterminant de la transformation d'un cégep, le nôtre, qui se dit « d'avenir ». En cette époque où l'avenir ne peut plus être réalistement conçu comme une poursuite d'un développement débridé vers toujours plus de technologie, d'automatisation, de dématérialisation et de dépense énergétique croissante qui en est la conséquence inévitable, la JITSE sera l'occasion de prendre une pause dans le déploiement inexorable de notre session, de suspendre notre course effrénée vers l'avant pour réfléchir rigoureusement à notre manière de consommer, de traiter et souvent aussi de dilapider les nombreuses matières qui

nous entourent, mais aussi pour examiner les choix que nous faisons (ou qui nous sont imposés) quand vient le temps de dispenser nos matières disciplinaires comme si de rien n'était et que le statu quo était encore une possibilité, comme si nous ne nous trouvions pas toustes, travailleuses et travailleurs, étudiantes et étudiants, usagères et usagers du Cégep Édouard-Montpetit, emporté·es, avec la ville de Longueuil et le Québec en entier, par une crise sans nul précédent dans l'histoire de l'humanité.



Le mercredi 15 avril, tout est en place pour que nous mettions enfin collectivement la main à la pâte de la transformation de notre milieu de travail et d'enseignement, pour que nous nous ligions enfin dans l'action, et, ce faisant, que nous sortions de l'indolence anxiogène dans laquelle nous maintenons les discours fallacieux d'une minorité dominante qui profite grassement des occasions d'affaire que la crise climatique engendre. Il suffit, le 15 avril, de venir au collège pour mettre, ensemble, nos matières en réflexion. ◀

## AXE 1 - CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À LA RÉUSSITE DES PERSONNES ÉTUDIANTES

**Orientation 2:** Former des personnes citoyennes pouvant contribuer activement à l'avenir collectif grâce à des formations de qualité

Objectifs	Indicateurs	Cibles pour 2030
2.1 Faire rayonner la formation générale et consolider son rôle essentiel dans la préparation à la vie citoyenne	2.1.1 Nombre d'initiatives entre la formation générale et la formation spécifique: a. institutionnelles b. étudiantes	10 initiatives
2.2 Développer l'esprit critique chez les personnes étudiantes, ainsi que la compréhension des différentes réalités et enjeux sociaux actuels	2.2.1 Nombre d'activités offertes sur les enjeux sociaux actuels	3 activités par an
2.3 Valoriser la richesse et la vitalité artistiques et culturelles	2.3.1 Nombre d'initiatives artistiques et culturelles (ex.: Printemps de la culture)	10 initiatives

## AXE 3 - CONTRIBUER À L'AVANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ

**Orientation 5:** Intégrer les principes de **développement durable** dans les activités du Cégep et de l'École nationale d'aérotechnique

Objectifs	Indicateurs	Cibles pour 2030
5.1 Implanter une culture institutionnelle autour de la responsabilité environnementale du Cégep et de l'École nationale d'aérotechnique	5.1.1 Révision des responsabilités de l'ensemble des directions	Composition revue du Comité-Vert pour refléter l'ensemble des directions
	5.1.2 Pourcentage d'actions du Plan d'action du développement durable réalisées annuellement	80 %
5.2 Former une relève écocitoyenne et écoresponsable	5.2.1 Nombre d'activités institutionnelles de sensibilisation en lien avec l'environnement et le développement durable	10 activités par année
	5.2.2 Pourcentage des programmes d'études intégrant des activités pédagogiques et des modifications de programmes liées à l'écologie et au développement durable	75 %
5.3 Réduire l'empreinte environnementale du Cégep et de l'École nationale d'aérotechnique	5.3.1 Nombre de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone émis par le Cégep et l'ÉNA	Faire le bilan carbone d'ici 2027-2028 et identifier ensuite la cible
	5.3.2 Nombre d'outils développés pour l'amélioration continue du système de gestion des matières résiduelles	Faire le portrait global d'ici 2027-2028 et identifier ensuite la cible
	5.3.3 Nombre de nouvelles initiatives institutionnelles en lien avec: a. le verdissement b. le transport actif	a. 2 b. 2

# LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL : DES PRÉCISIONS S'IMPOSENT

Yves Sabourin, V.-P., application de la convention collective

**P**eut-on tenir des propos à connotation sexuelle ou relatifs à la diversité sexuelle ou de genre à des collègues de travail ? En classe ?

Depuis plus d'un an, sans succès, nous essayons de savoir sur quels critères la direction se base pour déterminer si des propos, gestes, comportements ou attitudes à connotation sexuelle ou relatifs à la diversité sexuelle ou de genre sont considérés comme une violence à caractère sexuel (VACS) au sens de la loi. Nous demandons ces précisions car la définition des violences à caractère sexuel, selon la loi – et bientôt selon notre politique interne lorsqu'elle sera révisée – laisse place à interprétation.

« Dans la présente loi, la notion de violence à caractère sexuel s'entend de toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle.

Cette notion s'entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique'. »

Nous avons demandé des précisions sur trois éléments clés du 2<sup>e</sup> paragraphe : les critères pour déterminer une inconduite, ceux pour déterminer ce qui est non désiré et, finalement, la portée du mot « indirectement ».

## Test de recevabilité d'une plainte

Nous savons que lorsqu'une personne dépose une plainte pour violence à caractère sexuel, la direction engage une firme externe d'avocats. Son mandat est d'abord de



déterminer si la plainte est recevable. Pour ce faire, à partir du témoignage de la personne plaignante, des allégations sont formulées. La firme évalue ensuite si chaque allégation est une VACS ou non et, pour ce faire, elle se pose les quatre questions suivantes :

1. Est-ce une inconduite ?
2. Est-ce à connotation sexuelle ou relatif à la diversité sexuelle ou de genre ?
3. Est-ce non désiré ?
4. Est-ce exprimé directement ou indirectement ?

Une allégation pour laquelle on répond « oui » aux quatre questions ci-dessus est qualifiée de VACS. D'où l'importance de connaître les critères utilisés par la direction.

### Déroulement d'une enquête

Lorsqu'une ou plusieurs allégations sont qualifiées de VACS, la firme obtient alors le mandat de faire une enquête. Elle rencontre donc ensuite la personne mise en cause pour obtenir sa version des faits et peut aussi aller rencontrer des témoins au besoin. Chaque personne rencontrée peut déposer des documents. Au bout du compte, l'enquête doit déterminer, par prépondérance de preuve, si chaque allégation est prouvée. S'il y a deux versions contradictoires et que la personne qui mène l'enquête évalue qu'elles sont équivalentes, une allégation n'est pas prouvée. Elle doit évaluer qu'il y a au moins 50 % + 1 chance en faveur de la version de la personne plaignante pour qu'une allégation soit considérée comme une VACS.

Sans avoir obtenu les repères que nous avons demandés à la direction, nous sommes devant l'inconnu. Nous savons qu'il n'y a pas encore eu de décision de justice relativement à la portée du deuxième paragraphe, donc peu de repères juridiques. Mais en attendant qu'il y en ait, comme la direction applique la définition et accuse certaines personnes d'avoir commis des VACS, elle doit faire connaître les critères sur lesquels elle se base pour arriver à ses conclusions. C'est une question de transparence et c'est nécessaire de les faire connaître si elle veut que les VACS cessent au collège.

### Une blague

Pour comprendre ce qu'est une VACS, je suis allé sur le site internet de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), qui a une page intitulée « Les violences à caractère

sexuel, c'est quoi? »<sup>1</sup>, où on nous donne des exemples de manifestations de violences à caractère sexuel. Parmi celles-ci, il y a « un commentaire, une allusion, une blague ou insulte à caractère sexuel et non désirés ». Une allusion ou une blague à connotation sexuelle non désirée, exprimée indirectement peut donc être considérée comme une VACS, selon la loi. Une seule, pas une répétition, comme dans le harcèlement psychologique.

### Quelques repères

Dans certains cours, la sexualité ou la diversité sexuelle ou de genre sont un objet d'étude ou font partie d'une œuvre à l'étude. Dans ces cas précis, notre liberté académique nous permet de traiter de ces sujets, en restant centré sur les notions à l'étude. Plus les références ou les exemples donnés s'éloignent de ce qui est à l'étude, plus ils peuvent être provocateurs ou malaisants pour les étudiant·es et plus il y a de risque que cela soit considéré comme non désiré et comme une inconduite. Jusqu'où va la liberté d'expression et quand commence une inconduite ? On ne le sait pas encore, ni de la part des tribunaux, ni de la part de la direction.

De même, vous pouvez parler avec des collègues du contenu de vos cours et des œuvres que vous mettez au programme. Mais en-dehors de ce cadre précis, si on tient des propos à connotation sexuelle, on se retrouve dans les sables mouvants entre la liberté d'expression et l'inconduite. Je vous mets en garde de vous y aventurer, sachant qu'il n'y a pas de délai de prescription pour des VACS et que celles-ci demeurent au dossier disciplinaire pour toute la carrière, selon la *Loi sur les normes du travail*.

Qu'on se comprenne bien, je suis en accord avec l'objectif de la loi et je pense que, globalement, elle protège des personnes qui étaient autrefois victimes de remarques et de comportements blessants qui n'ont pas lieu d'être. Je pense aussi qu'un changement de culture peut être nécessaire dans certains cas car tout le monde a droit à un milieu d'étude et de travail sain. Mais on dirait aussi, malheureusement, que le mot « violence » a un peu perdu de son sens, dans le second paragraphe de cette définition. ◀

1 Article 1 de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*.

2 <https://inrs.ca/linrs/services-a-la-communaute/harcelement-psychologique-et-violences-a-caractere-sexuel/les-violences-a-caractere-sexuel-cest-quoi/>

# LE DEUXIÈME FRONT

Philippe Maurice, Soins infirmiers

**D**evinette. Quel est le lien entre Stalingrad, la CSN et la transition socio-écologique ? La réponse est vers la fin pour celles et ceux qui se rendront au bout.

## Stalingrad d'abord

Si je pouvais avoir plus d'une vie, dans une autre de ces vies, j'enseignerais l'Histoire plutôt que les Soins infirmiers. Parmi toutes les périodes qui me fascinent, j'ai toujours aimé les récits de la Deuxième Guerre mondiale. Dans ce domaine, je crois que les récits les plus horribles sont les plus édifiants.

En classe, je ferais écouter *Nuit et brouillard* (1956), d'Alain Resnais, qui documente l'horreur absolue que furent les camps d'extermination nazis. Après avoir visionné ces images de l'enfer, je demanderais à tout le monde de tracer un parallèle entre l'industrialisation de la mort dans les camps et l'exploitation systématique de la nature qui a court actuellement dans notre société.



Pour parler de la bataille de Stalingrad, je ferais venir un vétérinaire en classe, s'il est encore en vie. C'est quelqu'un que j'ai rencontré quand j'étais étudiant universitaire, que j'ai soigné à son domicile de Saint-Lambert. C'était un Écossais vétérinaire de l'armée britannique qui a survécu à la guerre. À 20 ans, il avait été déployé pour participer à la campagne d'Italie. L'Italie, c'était le deuxième front réclamé par les Soviétiques qui étaient assiégés à Stalingrad. En débarquant en Italie, les Américains et les Britanniques ont forcé les Allemands à diviser leurs forces entre deux fronts. C'est cette période qui correspond aux premiers reculs de l'armée allemande sur le front de l'Est.

Sur le deuxième front italien en 1943, après quelques jours de combat, l'homme que je soignais en 2011 avait fini par tomber malade. Diarrhéique et fiévreux, il avait été envoyé à l'infirmierie de campagne pour prendre du repos. Mais après 24 heures au lit, il a volé un uniforme et un fusil et il a trouvé une jeep américaine pour remonter au front rejoindre ses frères d'armes. S'il retournait au front, ce n'était pas tant parce qu'il souhaitait en découdre avec l'ennemi, c'est surtout qu'il ne souhaitait pas que ses amis meurent sans lui. Même si son passage à l'acte a forcément été facilité par une altération d'état mental lié à sa déshydratation, le fond de son geste était, lui, motivé par un sentiment fraternel qu'on trouverait encore, je l'espère, chez de nombreuses personnes âgées de 20 ans aujourd'hui.

Je terminerais le cours en disant que c'est ce genre d'action, quand on agit poussés par des sentiments humains de solidarité, d'entraide et d'empathie, qui ont fini par avoir raison du fascisme et du nazisme. Et que c'est parce que nous éprouvons ces sentiments que le retour du fascisme, du nazisme et de tous les extrémismes ne doit pas être craint. Nous avons tout ce qu'il faut en nous pour les combattre.

## La CSN ensuite

Pas besoin de remonter jusqu'à la bataille de Stalingrad pour trouver des exemples inspirants de solidarité humaine. L'Histoire récente du Québec nous en donne quelques exemples. En 1968, le président de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) Marcel Pépin, formulait la notion de *Deuxième front* appliqué aux relations de travail, dans une série de documents nommés « rapports moraux ». Voici un constat qui y était présenté et qui peut sûrement résonner [sic] encore aujourd'hui :

« De plus en plus, l'image la plus répandue et la plus forte que le public se fait de l'injustice, à l'heure

actuelle, c'est celle dont est victime la population non dans ses conditions de travail, mais dans ses conditions d'existence. Les conditions de logement, le chômage, la hausse des prix ruine les budgets familiaux, l'exploitation criminelle des gens par tant de sociétés de crédit, et combien d'autres choses encore, sont des manifestations de ce désordre profond et qui fait un mal incalculable à la population<sup>1</sup>. »

Les causes du deuxième front se sont diversifiées au cours des années qui ont suivi : salaire minimum, assurance-maladie et régime québécois d'assurance parentale sont quelques éléments constituant ce qu'on nomme le filet social du Québec et à l'avènement desquels les actions syndicales ont contribué<sup>2</sup>. Avec le temps, le Deuxième front est devenu une composante caractéristique de l'approche historique de la CSN face aux enjeux sociaux. Pour certaines catégories de travailleurs syndiqués, dont les profs font partie, c'est une voie généreuse pour contribuer à l'amélioration globale des conditions de vies de tous les travailleurs et de leurs concitoyens. Spécialement ceux et celles qui sont moins privilégiés dans leurs conditions de travail et d'existence. La décision de l'assemblée du SPPCEM prise le 11 mars dernier, celle de créer un poste à l'exécutif consacré à l'environnement et aux affaires communautaires peut être vu comme le dernier développement local d'une tradition débutée en 1968.

### Jusqu'à aujourd'hui

Il ne fallait pas chercher bien loin la réponse à la devinette du début, puisque la réponse était le titre. Le deuxième front. De la campagne d'Italie à l'assurance-maladie. De l'assurance parentale jusqu'à la transition socioécologique aujourd'hui, le deuxième front c'est aussi l'avant-garde de la lutte à l'injustice.

Un regard lucide sur notre monde, un regard qui se base sur la science tout comme sur des observations que nous pouvons faire par nous-même chaque jour, nous force à constater que bon nombre des injustices dans le monde d'aujourd'hui peuvent être liées aux enjeux écologiques. On peut penser aux millions de personnes qui, aujourd'hui, dans le monde, sont contraints de se déplacer vers des pays étrangers simplement parce que les dérèglements climatiques rendent invivables les conditions dans leur lieu d'origine<sup>3</sup>. Mais aussi, plus près de nous, on peut facilement établir un lien fort entre l'accès d'une personne à des parcs et à d'autres sites naturalisés et sa condition de santé générale<sup>4</sup>. L'environnement, mais surtout l'inégalité

de l'accès dont chacun de nous dispose, sont devenus des déterminants majeurs de la santé à considérer de manière prioritaire pour les années à venir.

Toutes ces considérations devront faire partie de nos réflexions collectives à l'approche des négociations de notre nouvelle convention de travail qui se termine en 2028. Une vague de consultations, qui débutent maintenant dans les départements du cégep, sera une occasion parmi d'autres de faire connaître nos demandes en matière d'Environnement, dans le sens le plus large qui soit.

À travers toutes nos revendications de Premier front, légitimes et importantes et qui concernent nos conditions de travail propres, il ne faudra pas oublier ceux et celles à qui nous viendront en aide en menant nos demandes jusqu'au Deuxième front. Ce sera en menant la lutte sur ce front que ceux et celles qui craignent la fin du monde arriveront à rejoindre ceux et celles qui craignent la fin du mois. ◀

---

Marcel Pepin, Le deuxième front : Rapport moral de Marcel Pepin, président général, au congrès de la CSN, le 13 octobre 1968, Montréal, CSN, 1968, p 10.

Michel Rioux (2022), Le Deuxième front de la CSN. Des gains importants. Un échec. Bulletin d'histoire politique, 30 (2), 58-70

*Climat : vers des migrations de plus en plus importantes* : <https://unric.org/fr/climat-vers-des-migrations-de-plus-en-plus-importantes/> (consulté le 27 mars 2026)

Au complet : Claudel Pétrin-Desrosiers (2025). Santé planétaire : Prescriptions médicales pour un environnement sain. Écosociété. 222 pages.

# CACHEZ CETTE COLÈRE QUE JE NE SAURAI VOIR : LE DOUBLE COMBAT DES FEMMES

Catherine Elliott-Ledoux, Cinéma et communication

La colère de l'homme surgit comme un feu étincelant. Toutes voiles dehors, elle provoque souvent respect et admiration. Celle de la femme loge où embarras et honte se côtoient. Le cadre social du système patriarcal valorise celle de l'homme et discrédite celle de la femme, alors qu'elle est une réponse lucide aux inégalités qu'elles essuient, trop fréquemment.

La colère des femmes est souvent pathologisée et lui associer ce caractère pathologique l'invalide et la réduit à quelque chose d'incontrôlable et d'anormal.

Qu'on ne s'y trompe pas : de nombreux hommes écoutent les femmes sans arrière-pensée. Mais il y a encore des hommes qui, dès que les femmes prennent la parole, les accueillent par le mépris, la condescendance ou une indifférence chargée de mésestime. Et c'est si elle ose la prendre, faut-il le souligner, car rien n'est moins tentant que de s'exposer à des railleries ou à un amusement paternaliste. Le silence est d'or, dit-on... Rebecca Solnit, philosophe et essayiste américaine, parle des ravages de ce silence. « Le silence, comme l'enfer de Dante, a ses cercles concentriques. D'abord, il y a les inhibitions internes, les doutes, le refoulement, la confusion et la honte qui rendent difficile voire impossible de parler, et il y a la peur d'être punie ou ostracisée pour l'avoir fait<sup>1</sup>. »

Si cette colère constitue sans contredit une réaction saine face à la persistance des inégalités et des violences sexistes, elle n'en demeure pas moins difficile à exprimer. Dans ce système patriarcal, l'homme en colère est perçu comme fort et assumé, tandis que l'éducation des femmes les enjoint à adopter une posture passive et conciliatrice.

Or, bien que cette colère — légitime et nécessaire — agisse comme une force mobilisatrice au sein des groupes féministes, elle peine à s'inscrire dans le quotidien. Elle dérange. Qu'une seule voix s'élève, et souvent, forte d'une solidarité façonnée par des siècles d'une confrérie toute patriarcale, une manifestation réprobatrice, parfois teintée d'amusement, fuse.

La femme en colère doit se défendre non seulement contre le geste sexiste et dénigrant qu'elle vient de subir, mais aussi contre la remise en cause de son droit à la colère et à la dignité : il est là, son double combat.

Le « sexisme ordinaire » use, entre autres à cause de sa répétition dans le quotidien. Le « sexisme bienveillant » est encore plus sournois, même si sa stratégie est évidente,

éculée et paternaliste. Réprimer la colère suscitée par ces marques de condescendance est devenu un réflexe pour beaucoup de femmes, une façon d'éviter l'exclusion ou les répliques toxiques.

Mais comment peut-on demander à celles que plusieurs tentent d'invisibiliser de se taire ?

Il est beaucoup plus simple de légitimer la colère devant le sexisme hostile des masculinistes ouvertement misogynes. Face à l'attaque frontale, on se défend, c'est évident. La colère d'un groupe organisé est politique et structurée par des revendications sociales. Elle mobilise, elle rassemble. Celle qui explose au travail, à la maison, sur la rue, gêne.

La colère collective semble plus noble...

Agnès Varda, cinéaste belge, disait : « J'essayais de vivre un féminisme joyeux, mais en fait j'étais très en colère. Les viols, les femmes battues, les femmes excisées. Les femmes avortées dans des conditions épouvantables. Des jeunes filles qui allaient se faire faire un curetage à l'hôpital et des jeunes internes qui disaient : "pas d'anesthésie, ça vous apprendra !" ».

N'est pas si lointain ce monde dans lequel ces agressions occupaient très peu de place dans l'espace médiatique, reléguées aux faits divers. Difficile de demeurer sereine et optimiste.

Cette colère est une réponse à quelque chose de précis : la violence envers le genre féminin.

Suivant cette logique, elle doit être reconnue et légitimisée. Nécessaire, elle est la sirène d'alarme avertissant d'un danger. Parce que cette colère n'existe qu'en réaction au sexisme envers les femmes. Elle naît du comportement indécent du système patriarcal de notre société, son gouvernement et ses multiples instances.

Elle est dérangeante ? Ce n'est pas surprenant, elle bouscule l'ordre établi, le remet en question. Le misogynne tremble et attaque — il ne faut pas perdre nos privilèges.

Le féminisme joyeux qu'évoquait Agnès Varda semble difficile à soutenir : s'il devient joyeux, c'est que la lutte n'a peut-être plus lieu d'être. ◀

<sup>1</sup> SOLNIT, R. « Ces hommes qui m'expliquent la vie », Éditions Points, 2014.

# PROJET DE LOI 20 – FOSSOYEUR DU MOUVEMENT COOPÉRATIF EN HABITATION

Valérie Blanc, Histoire

Depuis décembre 2023, je m'implique dans un projet de coopérative d'habitation nouvellement construit dans le Vieux-Montréal. Nous avons eu le bonheur de prendre possession de notre bâtiment le 19 février 2025 après plusieurs mois de travail de longue haleine. Or, depuis février 2026, le dépôt du projet de loi 20 (Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation), déposé par la ministre Caroline Proulx, prévoit de revoir complètement le fonctionnement des coopératives d'habitation en dénaturant la mission, les objectifs et le fonctionnement mêmes de ces milieux de vie qui existent depuis 1941 au Québec.

Le projet de loi prévoit : des seuils de revenus maximums pour habiter un logement abordable ; une obligation de payer une compensation si le revenu dépasse le maximum ; ainsi qu'une priorité aux ménages sur les listes d'attente HLM (FHCQ, 2026). L'objectif de la ministre est louable, permettre une plus grande accessibilité au logement abordable, mais la ministre rate sa cible. Il faut savoir que les coopératives sont des milieux de vie où règnent la solidarité et l'entraide dans un contexte de mixité sociale.

Ils sont autogérés et requièrent des compétences multiples afin que la coopérative fonctionne de façon pérenne. Ainsi, les personnes membres intègrent un ou des comités et participent aux corvées collectives. Rappelons également que, contrairement aux HLM ou aux OBNL d'habitation, les coopératives d'habitation n'ont aucun budget alloué pour engager du personnel et réaliser les tâches nécessaires au fonctionnement de celles-ci. Dans ce cadre, les coopératives d'habitation sont composées d'un conseil d'administration responsable de la gestion de la coopérative, ainsi que de plusieurs comités, notamment un comité finance, un comité entretien, un comité sélection, un comité secrétariat, un comité bon voisinage, etc. Les personnes membres qui les composent ont des compétences diverses et complémentaires et partagent leurs connaissances, enrichissant ainsi la compétence collective de gestion.

Ce milieu de vie permet également un soutien et une entraide lorsqu'une personne membre rencontre une situation de vulnérabilité, telle que la maladie, une perte d'emploi, etc. La coopérative est une communauté intentionnelle qui enrichit chacune des personnes membres. Il faut aussi souligner qu'une part importante des logements des coopératives est déjà réservée à des personnes ayant un faible revenu pouvant bénéficier du programme de supplément au loyer (PSL), soutenant ainsi cette mixité sociale si riche.

Le projet de loi 20 remet en question la mission, les objectifs et le fonctionnement même des coopératives d'habitation. L'objectif est louable : offrir des logements à des personnes ayant un faible revenu. Toutefois, la solution proposée n'est ni viable ni souhaitable. Elle aurait pour conséquence de précariser des personnes membres qui sont considérées comme ayant un revenu trop élevé en prévoyant une compensation financière considérable, voir déraciner des centaines de personnes de leur milieu de vie. De plus, le seul critère du revenu ne fonctionne pas pour la sélection, comme les coopératives d'habitation sont autogérées et nécessitent des compétences particulières pour qu'elles perdurent et que la mixité sociale soit possible. Je vous invite donc à signer la pétition en ligne<sup>1</sup> afin de protéger le mouvement coopératif en habitation ou à faire parvenir le modèle de lettre à la ministre Proulx (je vous invite à me contacter pour l'obtenir). ◀

Source : Fédération de l'Habitation Coopérative au Québec (FHCQ). (2026). Projet de Loi 20 : une menace pour les coopératives d'habitation. [https://fhcq.coop/fr/PL\\_20](https://fhcq.coop/fr/PL_20)

<sup>1</sup> <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-12075/index.html>



# COMME UNE INVITATION

Nathalie Ethier, Littérature

Il est des heures propices à la poésie, sans doute de ces heures où le poème aide à digérer la réalité et à conjurer l'angoisse quand elles arrivent à plusieurs. Quand le monde déraile, s'emballe ou court à sa propre perte, le poème offre un moment de répit. Il est des heures si propices qu'elles méritent même qu'on suspende le cours du temps pour écouter les mots et regarder les images. Pourquoi ? Parce que le poème comme la photographie vouent un culte à l'attention et préparent l'action. Plus haute, plus libre, plus audacieuse ! Le poème est une boussole. Quand on n'entend plus son exigence, c'est le chaos qui règne avec la démission, l'impuissance et toutes les désolations. La photographie est un arrêt sur image. De ces images qui donnent à voir les voies nouvelles capables de délier les consciences.

Riche produit de la vitalité créatrice des poètes, des photographes – étudiants & étudiantes, anciens ou actuels – Saison baroque est la revue de poésie et de photographie du cégep Édouard-Montpetit.

Vous ne connaissez pas encore Saison baroque ? la revue de poésie et de photographie du cégep Édouard-Montpetit ? Saison baroque ?



Saison baroque, encore !

Fondée en 1997 par de grands noms de la poésie québécoise, la revue Saison baroque est maintenant publiée une fois l'an et accueille les œuvres des poètes & photographes d'ici.

Saison baroque cherche à mettre en relation de manière tout à fait spontanée le texte et la photographie.

Saison baroque constitue un vrai laboratoire de création, un incubateur de talents artistiques. Saison baroque offre une occasion sérieuse de publier.

Saison baroque, incroyable mais vrai, fêtera bientôt ses 30 ans !

Le comité de rédaction de la revue Saison baroque est donc heureux de vous convier au lancement unique de son 33e numéro, au Studio télé, le 8 mai prochain à 18 h.

Le lancement sera suivi par la Nuit de la poésie.

Mais vous ne connaissez pas encore la Nuit de la poésie du cégep Édouard-Montpetit et pourtant vous trouvez que le printemps tarde à vivre ? Vous avez désespérément besoin d'un peu de sa chaleur ?

La nuit ne cherche rien mais elle imite si bien le printemps qu'elle produit son plein effet sur la scène de chaque instant. Les acrobaties poétiques de la jeunesse, c'est une promesse, s'élèveront au-dessus de la morosité ambiante, juste comme ça, dans la plus pure prise de liberté de paroles, d'images et de joies insoumises.

juste pour voir plus clair malgré la nuit. Juste pour parler plus fort et continuer d'écouter malgré le bruit.

Parce que la nuit a le vent intègre.

C'est comme ça. Juste parce que c'est beau ! ◀



# D'ANIMAUX, DE BASEBALL ET DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS

Matthew Wolkow, Cinéma et communication

**A**u moment d'écrire ces lignes, je ne sais pas où je m'en vais avec ce texte. Cela étant dit, à la manière d'un John Wilson (documentariste new yorkais), je me dis que de réfléchir à ces échanges de regards entre moi et ces êtres, captés à travers la caméra de mon téléphone, me mènera vers d'autres avenues et synchronicités insoupçonnées. Si l'on retient bien quelque chose de cette série documentaire éponyme<sup>1</sup>, c'est qu'un ventriloque n'est jamais bien loin lorsqu'on se met à placoter et que c'est donc en cherchant le sens que celui-ci se façonne.

De manière subconsciente, ce sont peut-être mes interrogations intérieures que je vois réfléchies dans le regard de ces animaux de poils, de plumes, d'argiles, de bois, de porcelaines, de plastiques et d'huiles. J'ai parfois l'impression que ces bêtes portent la même question dans leurs yeux : « Et puis ? C'est quoi la suite ? » Une question, voilà un point de départ ! La méthode John Wilson commence toujours avec une question ; je tiens peut-être un filon. Cette question commune tendue à leurs pupilles me ramène au même point, comme si on se trouvait entre la fin d'un mouvement et le début d'un prochain. À cet

égard, le jaguar qui tient un globe entre ses griffes (avec les mots « The End » sous les pattes) me semble être celui qui incarne le mieux cet état de latence. Sinon, le chien au mur d'un bar arrive bon deuxième, celui-ci étant subjugué par les partisans des Blue Jays qui repartiront bredouilles. (Peut-être est-ce l'homme qui dort avec une bouteille qui l'interpelle ?)

Mais revenons au baseball ! De tous les sports d'équipes, le baseball est celui qui exemplifie le mieux une quête heuristique. Je songe à l'instant à cette méthode, car c'est dans une recherche intuitive, empirique et rapide que surgissent parfois les découvertes issues de données incomplètes (comme ce texte tente de le faire d'ailleurs). Je tiens l'analogie sportive d'un de mes enseignants à la maîtrise. C'était sa manière de nous faire comprendre l'approche heuristique en recherche-crédation, et ce plus particulièrement au potentiel du cycle itératif dans le domaine des arts. Le baseball étant un sport d'équipe où il faut à tour de dix manches frapper une balle dans une même direction (et ce jusqu'à ce que trois retraits soient comptés) s'inscrit bien dans cette définition. Par chance, lors d'un match, une fois de temps en temps, soudain, un coup de circuit se produit. La création et la pratique artistique répondent de la même méthode. Comme le baseball, elles sont de longues durées, sont faites de répétitions, d'intuitions, de jeux incomplets et par coïncidence ... sans y réfléchir consciemment, c'est ce dont j'avais envie de vous parler aujourd'hui d'un point de vue pédagogique.

Je me trouve à enseigner un cours de création cette session où, après quelques années comme enseignant, je réfléchis aux approches pédagogiques que j'ai employées jusqu'à présent. Comme les animaux de mes photographies, je sens que je me trouve entre la fin et le début d'un mouvement. J'ai envie de faire les choses différemment et je me demande quelle sera la suite. Pour la première fois dans le cadre d'un cours pratique, je me permets de transformer la dynamique entre l'enseignant qui demande et l'élève qui exécute. Dans le cadre de ce cours précis, je n'ai pas de balises précises à leur faire respecter pour leurs travaux, sinon de les amener à poursuivre un projet de recherche autour d'une problématique choisie, la leur. Cette formule est donc la parfaite occasion pour faire les choses de manière différente pédagogiquement. Cela déstabilise un bon nombre d'étudiant·es puisqu'il ne s'agit pas de produire ou de réaliser une œuvre dans le sens classique de la production artistique, mais plutôt de poursuivre une série d'expérimentations autour d'hypothèses en lien avec la problématique choisie, le tout en documentant





sur un résultat matériel achevé, mais plutôt sur une série d'actions qui se tiennent entre elles et dont la pertinence repose sur leurs liens inhérents. Qui plus est, la forme de ces actions peut être très variable d'un projet à l'autre en fonction de la problématique explorée et leur assemblage peut être tout aussi varié. Bien que des critères d'évaluation de l'ordre de l'originalité et de la pertinence des explorations et expérimentations audiovisuelles, du caractère abouti des idées soulevées à l'égard de la problématique choisie, de la profondeur de la réflexion, et finalement de l'unité, la clarté et la rigueur de l'ensemble de la démarche sont annoncés, je remarque que plusieurs sont particulièrement angoissés à l'idée de développer un plan de travail où les maîtres et guides se trouvent dans leur for intérieur. Cela étant dit, je leur concède que le travail itératif n'est pas aussi évident à concevoir avec une caméra ou un logiciel de montage qu'il peut l'être avec un crayon par exemple ; la technique audiovisuelle est lourde et ralentit parfois la cadence, tandis que le réel, lui, est furtif. Mais quelque chose me dit que c'est au gré de ces doutes et tergiversations internes, et ce en renversant le poids des machines, que le sens de toute cette entreprise heuristique se révélera à chacun·e d'ici la fin de la session. Pourvu que le rythme au bâton soit maintenu et que les balles continuent de voler, les probabilités devraient être favorables. ◀

---

<sup>1</sup> *How to With John Wilson*

leur démarche. Cette approche leur demande donc de se lancer quelque peu dans le vide, d'explorer de nouvelles avenues au fil d'esquisses audiovisuelles sous différentes itérations, et ce sans un horizon précis ou une finalité définie à l'avance. Et donc la question qui revient souvent est de l'ordre des attentes. Qu'est-ce qu'on attend de moi (étudiant·e) exactement ? Comment savoir où et quand m'arrêter dans la recherche et la pratique ? La question se pose, car parfois même si on frappe des balles, un coup de circuit peut ne jamais se produire (même si c'est spectaculaire, ce n'est pourtant pas ce qui est nécessaire pour gagner un match). C'est donc là qu'un retournement pédagogique s'impose, car la finalité du cours ne repose pas

# DES RENCONTRES

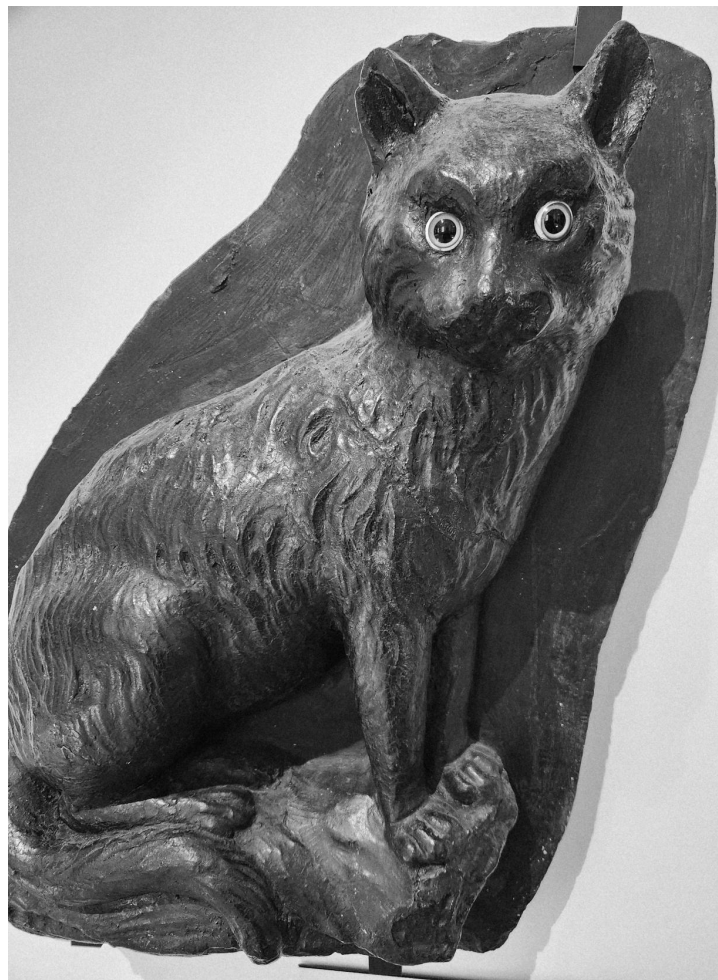
Julia Pawlowicz, Littérature

Il est de ces écrivaines dont j'ai parfois eu un livre entre les mains que j'ai abandonné après quelques pages – sait-on jamais réellement pourquoi, est-ce le moment où on lit, est-ce au détour des mots, quelque motif qui nous irrite – enfin, pour moi Nathacha Appanah entrain dans cette catégorie en orbite. Son nom m'était connu mais l'accès à son œuvre, je ne l'avais pas trouvé. Jusqu'aux vacances de Noël durant lesquelles j'ai été happée dans son roman *Tropiques de la violence*. Dire que j'ai été soufflée par cette fable cruelle qui raconte la descente aux enfers d'un jeune adolescent à Mayotte, une île de l'océan Indien, près de Madagascar, relève de l'euphémisme. Si je l'ai emprunté, c'est parce qu'une de mes amies et collègues l'enseigne, dans un autre cégep. À la suite de ma lecture, je me suis demandé : ferais-je pareil ?

Car le livre est dur, dès le début : son personnage principal est un bébé abandonné par une jeune réfugiée qui arrive par la mer dans ce territoire français et qui, pour augmenter ses chances de s'y débrouiller, de s'y cacher ou parce que ce bébé est l'enfant d'un viol, allez savoir, l'abandonne sans laisser de traces. C'est une véritable malédiction qu'elle lui lègue ainsi et j'aimerais dire que son garçon trouve malgré cela sa place dans le monde, mais le chemin qu'il emprunte le conduit dans un immense bidonville ultraviolet au centre de l'île, au cœur de la violence. Certaines scènes du livre sont crues et douloureuses et nos jointures pâlisent tant on le serre fort dans nos mains – ne pas lâcher le livre, ne pas lâcher l'enfant. On pense aux sans-papiers stationnés dans des centres de détention provisoire, on pense aux enfants oubliés par la DPJ, on pense aux campements d'itinérants où tout peut si vite s'embraser.

Il est particulièrement délicat d'enseigner des livres au contenu traumatique. Obliger des classes à les lire, à dissenter, et évaluer ensuite leur travail. On a un temps parlé de placer des traumatismes dans nos plans de cours pour la génération dite hypersensible à laquelle on enseigne, tout en se demandant si vraiment, ces messages servaient à quelque chose (au Devoir, Catherine Lalonde avait mené une enquête qui semblait affirmer le contraire). Je me souviens avoir un jour tenté de recenser les innombrables types de violence évoqués dans les œuvres européennes du vingtième siècle que j'enseignais. Je pensais qu'une phrase suffirait : il m'a fallu, pour les nommer, tout un paragraphe.

Une autre question qui m'est restée à l'esprit après la lecture de *Tropiques de la violence* portait sur son autrice : j'étais curieuse de savoir pourquoi Appanah, ce petit bout de femme à la voix si douce et aux explications patientes,



faisait de la violence le centre de ses écrits, et d'où elle en tenait une connaissance si fine et si entière, elle qui semblait avoir vécu une enfance heureuse et protégée sur l'île Maurice.

C'est en lisant ensuite *La nuit au cœur*, son livre paru en 2025 pour lequel elle a reçu le prix Femina, que j'ai malheureusement obtenu ma réponse. Appanah s'y livre, en racontant comment elle a échappé à un possible féminicide. À dix-neuf ans, elle tombe amoureuse d'un homme bien plus vieux qu'elle avec qui elle vit une relation conjugale violente jusqu'à ses 25 ans. Un jour, elle disparaît de sa famille. Plus de cinq ans plus tard, amaigrie, terrorisée, elle revient. Sans un mot, sans une phrase. Ses parents l'accueillent, ne posent pas de question. Et son récit entame une lente descente vers l'oubli, alors qu'en parallèle elle devient, justement, écrivaine.

Mais si on peut tenter de renier notre passé, on ne peut pas étouffer chaque histoire qui parvient à nos oreilles. Un jour, une cousine d'Appanah est tuée par son mari. Une

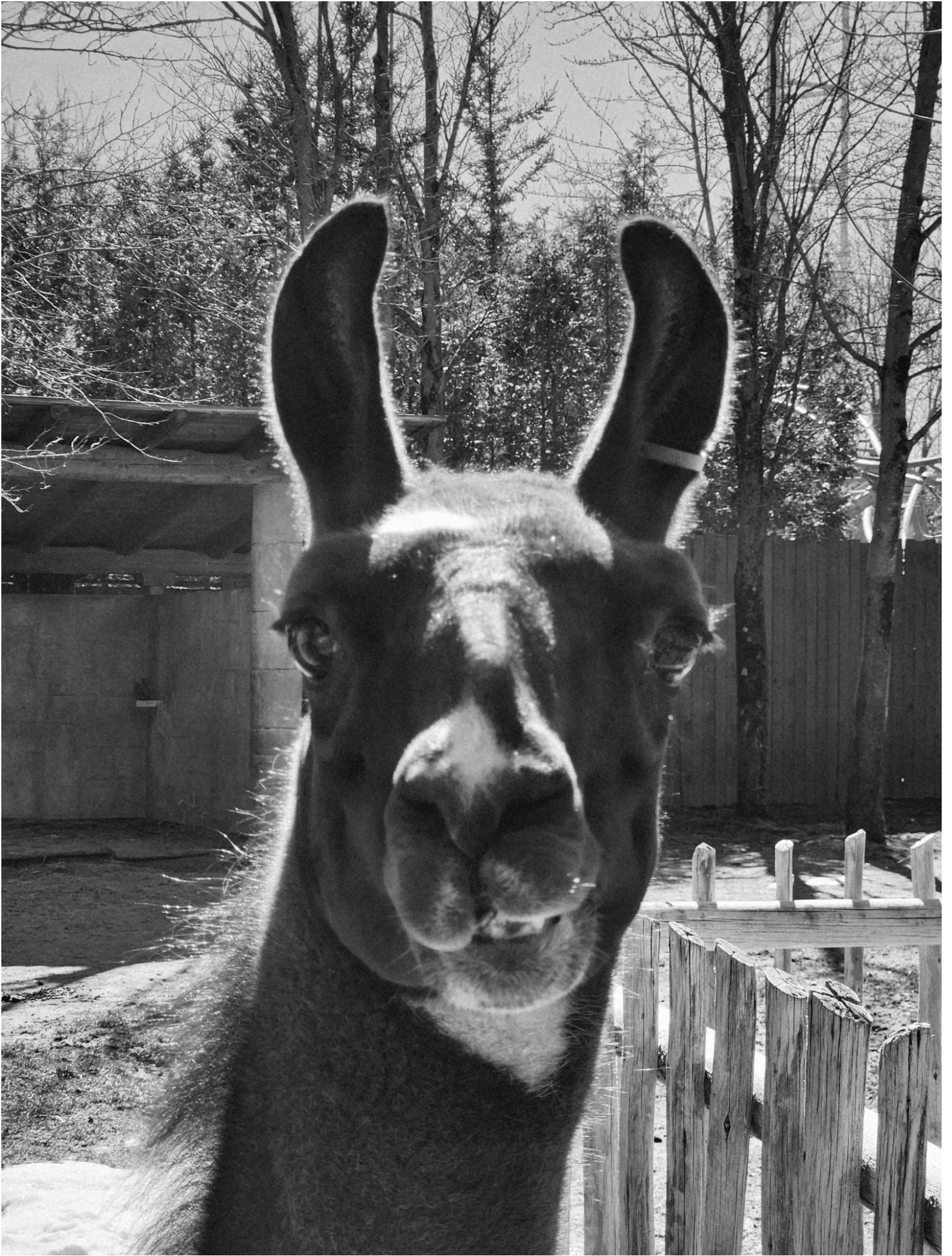
autre fois, elle lit l'histoire d'une parfaite inconnue morte violemment à cause du sien. Et dans ces deux récits, un fait frappe Appanah : la dernière chose qui est arrivée à ces deux femmes était d'avoir été poursuivies en voiture par leur conjoint alors qu'elles fuyaient à pied. Les deux en sont mortes : Appanah, à qui la même situation est arrivée, est la seule des trois à avoir survécu. Il y a alors un déclic, et tout son passé remonte à la surface. Elle doit le raconter.



Dans *La nuit au cœur*, elle décortique les mécanismes de la violence conjugale, du plus insidieux au plus frontal, donnant une véritable classe de maître à la manière de Vanessa Springora dans *Le consentement*. Elle plonge dans des recherches sur les victimes dont la presse parle peu, parle mal, ne dit rien. Tente de reconstituer leur histoire, la mêle dans des scènes poignantes aux réminiscences de la sienne. C'est dur à lire autant que c'est magnifique : la précision, la beauté de la langue impressionne autant que les hommes dépeints déçoivent. Appanah, dans sa quête, ne prétend pas arriver à quelque chose, ni à une sorte de vérité, ni à un pardon. Le constat est implacable : il ne reste rien de ces histoires que des vies fauchées, des familles irréparables, un cruel sentiment d'injustice et ce silence. Tout ce silence.

« Je pense : il y a tant de façons de mourir et il y a tant de manières d'avoir peur. Cette nuit cette nuit cette nuit. Nous sommes seuls au monde, tous les êtres humains sont absents de cette nuit, tous les gens qui m'aiment, tous les gens qui l'aiment, dorment d'un sommeil ininterrompu et profond. Personne ne se réveille pour me sortir de là, personne ne se réveille pour le raisonner » (*La nuit au cœur*, Paris, Gallimard, 2025, p. 82).

Écrire sur son traumatisme lui a demandé des années. Mais le mettre en mots a été le chemin vers sa guérison. Si je l'enseignais, il m'apparaît qu'un traumatisme apposé à son livre serait en quelque sorte insuffisant ou incomplet : s'il prévenait un·e élève que la lecture de certains passages pourrait s'avérer perturbante ou qu'elle pourrait réveiller même des traumatismes enfouis, ce message, s'il décourageait de lire, nous priverait de ce qui me semble essentiel. Car lire le livre de Nathacha Appanah, même si c'est une expérience douloureuse, c'est voir comment l'écriture est un chemin qui permet de se réapproprier le récit traumatique, d'en faire un objet, de s'en détacher. L'ignorance, ou le silence, ne conduisent jamais à la lumière – pas plus que l'évitement. S'il faut prévenir, il faut ensuite donner le courage de lire, pour guérir. Tendre le livre, c'est tendre aussi la main. ◀



# SANS TITRE

Alec Serra-Wagneur, Littérature

Le disque saute  
la poussière sur le bout de l'aiguille crépite  
comme la braise d'un feu presque éteint  
qu'un souvenir vient raviver  
avec des étincelles plein les yeux

inventer des constellations  
sur un lit d'épines roussies  
et balayer du revers de la main  
les lucioles  
qui tentent de s'y cacher pour devenir éternelles

des gouttelettes glacées  
scintillantes dans la nuit halogène  
perlent sur mes épaules dénudées

le vent à low  
le lac qui se repose  
chaque repli d'onde brillant avec la même insistance  
qu'un refrain coincé dans la tête

tout au fond les yeux fermés  
je retiens mon souffle  
ma mémoire qui s'emmêle comme la bande  
d'une vieille cassette maganée

m'armer d'un crayon à mine  
rembobiner du mieux que je peux  
pour remonter à la surface.

